

Centre de Réadaptation Neurologique : CRN

Pôle : GERIATRIE ET READAPTATION

Chef de pôle : Dr Frédéric DEL MAZO

Directeur référent : Mr Didier SAFRANEZ-CASTELLOT

Cadre supérieur de pôle : Mme Régine GALY

Cadre de santé : Aline TURSAN

Praticiens

- Dr CHOTARD Charlotte, MPR responsable de l'unité
- Dr CLOS ARCEDUC Jean jacques, somaticien

Modalités de prise en charge des patients

- Hospitalisation complète
- Consultations post AVC

Spécialités :

Le CRN est un service hautement spécialisé mais à taille humaine qui délivre une prise en charge personnalisée grâce à une équipe pluridisciplinaire :

Médecin spécialiste MPR, médecin somaticien, neurologue, masseur kinésithérapeute, ergothérapeutes, orthophonistes, diététicien, psychologue, neuropsychologue, assistante sociale, infirmiers, aides soignants, aides médico-psychologiques, agents de service, cadres de santé, secrétaire,...

Plus de 50 professionnels au service des 20 patients du CRN avec un objectif commun de permettre aux patients d'accéder à une plus grande autonomie.

« Nos spécificités/ Nos points forts/ Nos compétences » :

Le Centre de Réadaptation Neurologique est un service dédié à la prise en charge rééducative et réadaptative des patients en situation de handicap d'origine neurologique.

- ✚ **Les patients adultes sont accueillis** avec des types et des niveaux de handicaps qui peuvent être très variés :
 - patients en situation de ce que l'on appelle « grand handicap » : patients tétraplégiques avec trachéotomie, assistance ventilatoire, sonde d'alimentation
 - locked-in-syndrome : aucun mouvement volontaire n'est possible en dehors des yeux
 - des handicaps moins visibles tels que les troubles du langage (perte de la capacité de communiquer en parlant), ou cognitifs au sens large (altération des capacités de jugement, perte de l'organisation de la pensée pour réaliser une activité de tous les jours), rendant un retour au domicile impossible dans un premier temps.



Horaires de
visite :
12h – 20h
Tous les jours



Prendre rendez-vous
Secrétariat médical :
0561962828



Accès

Cf plan CHAC

Consultations :
**Jeudi AM Vendredi
AM**



Assistante Sociale :
Mme Magali BOTHEREL

✚ **Les Traitements proposés :**

➤ Programme de rééducation :

- Motrice
- Cognitive
- Evaluation et rééducation des troubles de la déglutition
- Activité physique adaptée

➤ Toxine botulique

✚ **Le service dispose d'une architecture exceptionnelle** entièrement adaptée à ces deux aspects : travail en équipe et gestion du handicap, notamment en terme d'accessibilité.

- Les salles de rééducation sont ainsi disposées au milieu du service pour faciliter la communication dans l'équipe et le déplacement des patients.

- Les chambres sont toutes individuelles, comprenant une salle d'eau adaptée, un rail de transfert du patient au plafond, une commande unique permettant la gestion par le patient depuis son lit des volets, de la lumière, de la télé, de l'appel malade, ainsi qu'un accès sur l'extérieur avec une terrasse donnant sur un environnement verdoyant et paisible.

- La salle à manger est commune, permettant de créer du lien entre les patients, pour lesquels la durée de séjour est longue en général, allant de un mois pour des séjours programmés à plus d'un an pour les handicaps les plus lourds.

- Il existe des espaces d'accueil des familles, une bibliothèque, un ordinateur en accès libre.

✚ **La préparation et l'organisation de la sortie** est pluridisciplinaire avec principalement l'assistante sociale, l'ergothérapeute, la psychologue.

Lorsque la personne a le projet de retourner à son domicile, l'ergothérapeute peut aller chez elle afin de proposer des conseils d'aménagement du logement, faire le point sur les aides techniques dont elle aura besoin au domicile.

✚ **Le service propose :**

➤ **une consultation dite « post-AVC »** spécifiquement dédiée à l'accompagnement des patients dans l'année qui suit leur accident vasculaire cérébral.

Cela peut être l'occasion de redéfinir les objectifs de la rééducation en libéral, d'accompagner le patient dans la reprise d'activités qu'elles soient professionnelles ou de vie quotidienne.

Nous proposons des évaluations dites psychotechniques au patient, qui nous permettent d'ajuster notre avis quant à la possibilité et la sécurité de reprise de la conduite automobile, après un AVC. C'est le travail du neuropsychologue, professionnel de l'évaluation et de la rééducation des troubles cognitifs au sens large.

➤ Le traitement des complications musculaires séquellaires de handicap neurologique au travers d'injections de toxine botulique.

✚ **Les projets de l'unité :**

➤ disposer d'un plateau complet d'urodynamique afin de prendre en charge des troubles urinaires chez les patients porteurs de handicap neurologique.

➤ Mettre en place des ateliers d'art-thérapie pour les patients hospitalisés, notamment de peinture, lecture et musique.

➤ Hôpital de jour de rééducation gériatrique et neurologique.

Dans tous les cas, votre admission ne peut se faire qu'après avis médical préalable :

via l'outil TRAJECTOIRE

ou auprès du secrétariat du service au 05 6196 28 28